

## CCAS DE BEAUSSAULT

### PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 AVRIL 2026

Le président ouvre la séance à 19h00. Un membre est en retard, excusé : Philippe STRAGIER  
Le quorum est cependant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Lionel Legrand est désigné comme secrétaire de séance.

#### 1. Approbation procès-verbal réunion du 09 février 2026

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité

#### 2. Subvention aux associations (délibération 2/2026)

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'allouer une subvention aux associations suivantes : AARPB La Brèche : 150€ ; La Banque alimentaire de Rouen : 150€.

La subvention attribuée habituellement à l'ADMR de Gaillefontaine n'a pu lieu d'être vu que l'ADMR est maintenant géré par l'ADMR de Montville. Celle versée au Club du Trait d'Union ne le sera pas non plus cette année, l'association étant en sommeil

Deux nouvelles demandes ont été reçues :

. L'Association d'Education Populaire du Pays de Bray (AEPPB) : elle propose des séjours de vacances à des prix modiques à des jeunes en particulier à ceux issus du milieu rural et agricole.

Le conseil décide à l'unanimité de lui allouer une subvention de 150€.

. La plateforme ORA de l'EHPAD Fondation Beauvils : elle accompagne les proches aidants de personnes âgées sur le territoire du Pays de Bray et de la Vallée de la Bresle lorsqu'elles sont confrontées au quotidien à la maladie ou à la perte d'autonomie d'un proche.

Le conseil d'Administration décide à l'unanimité de lui allouer une subvention de 150€.

Monsieur Stragier rejoint la séance.

#### 3. Reprise des résultats (délibération 3/2026)

Le conseil d'Administration après avoir pris connaissances des résultats de l'exercice 2025 décide à l'unanimité d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement au compte 002 du budget primitif 2026 pour un montant de 28 587.16€ et la totalité du résultat d'investissement au compte 001 du budget primitif 2026 pour un montant de 17 432.39€.

#### 4. Budget primitif 2026 (délibération 4/2026)

Après la présentation du budget primitif 2026 :

- section de fonctionnement en équilibre à hauteur de 38 547.16€
- section d'investissement en suréquilibre à 17432.39€ de recettes

Le Conseil se prononce à l'unanimité pour son adoption.

#### 5. Fongibilité des crédits (délibération 5/2026)

Le Conseil d'Administration autorise Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget 2026 et autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

#### 6. Questions diverses

. Un point est fait sur les loyers.

. Visite des logements : samedi 20 juin à 10h00.

. Le CCAS décide prendre en charge environ 50% des fleurs plantées dans les vasques qui seront accrochés aux poteaux sur la commune.

. Il faut faire un point avec certains acquéreurs de coupe de bois à Beaumont car les dates butoir approchent.

. Il faut faire tailler les plantations côtés droit au bois de Beaumont, voir avec le lycée de Mesnières.

- . Il faudra remplacer à l'automne les arbres morts plantés récemment et récupérer les protections sur les plantations mortes pour qu'elles servent aux futures plantations. M. Legrand se propose de le faire avec l'agent communal.
- . Monsieur le Président faire part d'une carte de remerciement reçue pour les colis de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h00

PV arrêté à la séance du 05/06/2026

Le Président,  
Laurent FOURNIER

Le secrétaire de séance,  
Lionel LEGRAND